

Ecrit par le 18 mai 2026

5 millions de masques distribués par la Région à partir de jeudi

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va recevoir une cargaison de 5 millions de masques chirurgicaux mercredi 22 avril prochain. Le lendemain, ces masques seront distribués selon les modalités établies par le comité d'éthique sanitaire réunissant le Conseil régional ainsi que l'ARS (Agence régionale de santé).

« Depuis le 21 mars, les collectivités territoriales ont obtenu du Gouvernement le droit d'acquérir des masques sur les marchés internationaux, explique Renaud Muselier, président de la Région. Immédiatement, et dès le 22 mars, nous avons passé une commande importante de 5 millions de masques. »

L'occasion pour le président de la Région de remercier publiquement le Gouvernement français et le groupe marseillais CMA-CGM grâce à qui le Conseil régional a pu consolider la commande et ainsi que le volet logistique, via sa filiale Ceva Logistics. « Grâce à ce travail collectif, nous avons pu sécuriser cette filière, avec un intermédiaire local particulièrement fiable et honnête », insiste Renaud Muselier qui n'a pas oublié les masques rachetés au triple du prix par des intermédiaires américains sur le tarmac même des aéroports chinois juste avant leur chargement à destination de la France.

Priorité aux soignants, aux forces de l'ordre et aux petites communes

Le Conseil régional et l'ARS ont souhaité que cette répartition soit menée dans la plus grande transparence et bâtie autour de principes clairs avec « une priorité absolue aux soignants et à tous ceux qui les accompagnent dans cette mission », « un geste significatif pour les forces de l'ordre chargées de faire respecter le confinement » ainsi qu'un soutien aux petites et moyennes communes de la région.

« Il s'agit de les aider à mettre en place des dispositifs de solidarité et à préparer les phases de déconfinement », assure le président de la Région.

Dans le détail, 3,5 millions de masques seront distribués aux soignants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 millions pour les établissements sanitaires et médico-sociaux et 1,5 million pour les pharmacies ainsi que les médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinés, aides à domicile indépendants, dentistes...), 500 000 pour les forces de l'ordre et 1 million pour les 900 communes de la région de moins de 20 000 habitants, avec un plancher de 100 masques par commune, au prorata de leur population.

30 000 masques commandés par Sorgues

Dans le même temps, la municipalité de Sorgues vient de commander 30 000 masques et lance un appel aux couturières afin de pouvoir faire face à l'éventuel déconfinement progressif prévu à partir du 11 mai prochain avec le port du masque recommandé, voire obligatoire. Dans cette optique, la Ville de Sorgues a commandé 30 000 masques. Un approvisionnement qui comprendra 20 000 masques en tissu, et donc réutilisables, et 10 000 masques médicaux.

Par ailleurs, la Ville a acquis tissu, fils et élastiques et propose d'offrir le matériel ainsi qu'un patron homologué par l'Afnor (Association française de normalisation) à toutes les personnes qui voudraient confectionner bénévolement des masques à leur domicile où le matériel pourra leur être livré.

Ecrit par le 18 mai 2026

En parallèle, un atelier de confection a été mis en place au sein de la salle des fêtes pour permettre à des agents municipaux bénévoles de participer à l'opération. Ces agents municipaux auront également pour mission de préparer les commandes des couturières à domicile. L'installation de machines à coudre sur place permettra également d'accueillir les couturiers(ères) ne disposant pas de l'outil de fabrication et souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Naturellement, sur place, l'ensemble des mesures barrières seront scrupuleusement respectées avec une distance entre les postes de réalisation, des lingettes désinfectantes ainsi que du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition. Pour participer à cette opération, il faut contacter le 06 42 54 23 58.

140 000 masques pour la Cove

Même stratégie pour la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) qui a aussi commandé 140 000 masques, soit 2 par habitants. Pris en charge financièrement pour moitié par la Cove, et pour l'autre moitié par chacune des communes selon leur nombre d'habitants, la distribution sera organisée dans chaque commune selon des modalités qui permettront la protection de tous. Une mobilisation publique qui n'empêche cependant pas les initiatives individuelles locales. Ainsi, Patricia Vautrin, couturière autodidacte installée à Carpentras disposant de sa propre marque 'Chat noir', a gracieusement offert 100 masques au personnel de la Cove. Ces protections ont été remises aux agents de ramassage assurant la collecte des déchets et au service Petite Enfance accueillant les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavillon également

De son côté la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) se sont engagées à fournir des masques de protection à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

En marge de l'action de collectivité, là aussi on assiste à de nombreuses initiatives privées comme celle d'un médecin, d'une association et d'une commerçante de l'Isle-sur-la-Sorgue qui, avec l'appui de la Ville, ont lancé un projet bénévole pour permettre la fabrication à large échelle de masques de protection grand public en tissu à destination des habitants.

Rappelons qu'il y a quelques jours, c'est la ville de Cavillon qui a commandé 30 000 masques, un pour chaque Cavillonnais. Des masques 'made in France' commandés auprès d'une société hexagonale utilisant notamment un textile écocertifié 100 % coton.

Ecrit par le 18 mai 2026

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?



Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Ecrit par le 18 mai 2026

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Tous les détails sur :
<https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/>

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephaad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les déchèteries de Cavailon et Vaugines rouvrent pour les particuliers



Les déchèteries vertes 'Mon espace vert' de Cavailon et Vaugines rouvrent leurs portes aux particuliers uniquement à partir de mardi 14 avril. Les espaces seront ouverts au public détenteur de la carte 'LMV' agglomération (Luberon Monts-de-Vaucluse) dont la présentation est obligatoire du lundi au vendredi de 8h à 13h.

Modalités pratiques

Les véhicules seront filtrés à partir du portail, les gestes barrières restent de mise tout comme le respect des consignes habituelles indiquées par les agents sur place. Les gants et masques jetables, des personnes qui souhaitent s'en défaire, seront à mettre dans le bac à ordures. Enfin, les utilisateurs des déchèteries devront cocher la case 'Achats de première nécessité' sur leur attestation de déplacement dérogatoire.

www.luberonmontsdevaucluse.fr 04 90 78 82 30

Écrit par le 18 mai 2026

La ville de Cavailon commande 30 000 masques pour ses habitants en prévision du déconfinement

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

«Gouverner, c'est prévoir, entame Gérard Daudet, maire de Cavillon. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas attendre et d'anticiper dès maintenant le déconfinement en commandant 30 000 masques, un pour chaque Cavillonnais. Personne ne sait dire quand aura lieu le déconfinement. Ni même dans quelles conditions. Mais je veux qu'à Cavillon nous soyons prêts et que tous les Cavillonnais bénéficient de cette protection lorsque le déconfinement sera annoncé.

Maires, voulez-vous commander des masques ?

«Et j'ai proposé comme Président de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, à mes collègues maires, de faire de même pour l'ensemble de nos communes. J'ai donc signé un bon de commande auprès de la société Coco&Rico pour 30 000 masques fabriqués en France avec du textile écocertifié 100% coton. Il s'agit donc d'un masque de fabrication 100% française.»

Les conditions d'utilisation de ce masque barrière

«Il est homologué pour un usage non sanitaire à usage individuel en contact avec le public (UNS 1). Il a une capacité de filtration > 90% et de respirabilité > 96%. Il répond aux préconisations de l'Agence Nationale de la Santé et du Médicament et bénéficie d'une norme Afnor. Ce masque barrière a été conçu pour une utilisation de 4h consécutives avant lavage. Il pourra être lavé et réutilisé 10 fois maximum pour garantir ses qualités protectrices. Sa taille est unique et devra être adaptée individuellement.»

Dans 3 semaines

«Nous devrions les recevoir d'ici 3 semaines. Nous informerons prochainement la population du mode de distribution qui sera mis en place et qui devra prévoir le moins de contact possible. Une livraison à domicile sera également prévue pour les personnes âgées et isolées. Enfin, une notice d'utilisation sera remise en même temps. Ce masque ne sera utilisable qu'à partir de la date fixée par le gouvernement pour le déconfinement.»

Pas de relâchement

«Je mesure combien les consignes actuelles sont contraignantes. Mais il est impératif d'éviter tout relâchement. Il faut continuer à limiter vos déplacements au strict nécessaire. C'est à cette seule condition que la situation sanitaire globale de notre pays pourra s'améliorer.»

Préparer demain

«Et dans le même temps, nous devons préparer demain : en tirant les leçons localement de la situation nationale actuelle de pénurie de masques et en mettant tout en œuvre pour que demain chaque Cavillonnais bénéficie d'une protection individuelle et que Cavillon puisse sortir du confinement dans les meilleures conditions possibles.»

La Région, le Département, Les Etablissements publics entrent en résistance contre le Covid-19



1,4 milliard d'euros
pour faire face au Covid-19

Découvrez le plan d'urgence,
de solidarité, et de relance
de la Région Sud

«Face à l'ampleur de cette crise historique, les territoires doivent agir ensemble pour sauver nos entreprises et nos emplois» a déclaré **Renaud Muselier**, président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

C'est ainsi que la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

La Région octroie 10M€ au fonds 'Covid-Résistance'

«Face à la crise, nous devons soutenir les entreprises et les familles dont les emplois en dépendent», a

Ecrit par le 18 mai 2026

martelé Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cela, aux côtés de l'Etat, la Région lance son 'Plan Marshall régional' de 1,4 milliard d'euros. «Nous contribuons aussi au Plan national de solidarité, construit avec l'Etat, pour lequel les régions investissent 250M€ dont 18M€ pour la Région Sud. En complément, nous mettons en place le Fonds Covid-Résistance pour coordonner notre action avec toutes les collectivités de la région, en partenariat avec la Banque des Territoires. Ensemble, nous aidons nos Très petites entreprises et nos associations grâce à cet effet-levier majeur !» a conclu le président des Régions de France.

Le Département de Vaucluse intervient à hauteur de 1,8M€

«Le Département de Vaucluse participe au Fonds Covid-résistance à hauteur de 1,8M€, a spécifié Maurice Chabert, président département de Vaucluse. Ce dispositif permet à chaque intercommunalité d'agir au plus près de son tissu économique local. Notre département unit ses forces avec toutes ses collectivités, avec la Région et la Banque des Territoires pour permettre à tous les Vauclusiens fortement impactés par la crise économique de bénéficier de cette initiative.»

A destination des entreprises et associations

Ce fonds sera dédié à des prêts d'honneur (taux zéro sans garantie) allant de 3 000 à 10 000€ pour les entreprises de moins de 20 salariés, tout secteur économique confondu, à l'exception de l'agriculture pour laquelle la Région Sud a prévu un fonds spécifique de 6M€.

La Banque des territoires

«Nous sommes fiers d'aider aux côtés de la Région, nos commerçants, nos artisans, nos TPE (Très petites entreprises) et l'économie sociale et solidaire qui sont le poumon économique de nos cœurs de ville. Notre région, nos territoires ont besoin de l'union de tous face à cette crise sanitaire.»

Le Grand Avignon

«Nous avons investi 300 000€ dans Fonds Covid-Résistance dédié au tissu économique local afin d'accompagner les entreprises dans cette période difficile,» a souligné Patrick Vacaris, président du Grand Avignon.

Les Sorgues-du-Comtat

«En abondant ce Fonds à hauteur de 100 000€ via la Communauté, ce sont 300 000€ supplémentaires qui seront injectés sur notre territoire avec l'aide du Département, de la Banque des Territoires et de la Région, a souligné Christian Gros président de la Communauté de communes Les Sorgues-du-Comtat. Au total 400 000€ seront investis au profit du tissu économique de nos différentes communes, sur la base de dossiers construits par la Région et notre collectivité.»

Ecrit par le 18 mai 2026

Les fonds et les dossiers seront instruits et gérés par le réseau Initiative (Initiative Terre de Vaucluse pour Bédarrides et Sorgues, et Initiative Ventoux pour Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines) en collaboration étroite avec la Communauté de Communes.

[La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#)

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) a également débloqué 140 000€ pour abonder le fond Covid-Résistance.

[Luberon-Monts-de-Vaucluse](#)

«En abondant ce fonds à hauteur d'environ 112 000€ via l'agglomération, a souligné Gérard Daudet, président de Luberon-Monts-de-Vaucluse ce sont 336 000€ de plus qui seront apportés par la Région, la banque des territoires et le Département. Au total, ce sont 448 000€ qui seront affectés à nos entreprises et qui seront réinvestis sur le territoire.»

LMV : un guide pour soutenir l'activité économique

Ecrit par le 18 mai 2026



Luberon Monts de Vaucluse Agglomération vient d'éditer un guide regroupant les 'Mesures de soutien à l'activité économique'.

« La crise sanitaire que nous traversons plonge la plupart de vos entreprises et de vos commerces dans d'importantes difficultés économiques et administratives. Les services de notre Agglomération, au titre de la compétence 'Développement économique', ont réalisé ce guide qui recense de façon exhaustive toutes les mesures d'accompagnement et de soutien à l'activité économique mises en place par l'Etat et la Région Sud, leurs conditions d'attribution et les démarches à suivre pour y accéder. »

Au sommaire également : bénéficier des délais de paiement d'échéances sociales ou fiscales (Urssaf, impôts directs), remise d'impôts directs, reports des loyers, factures d'eau ainsi que de gaz et d'électricité, aide allant jusqu'à 1 500 € du fonds de solidarité, prêts de trésorerie garantis par l'Etat, médiation du crédit et rééchelonnement des crédits, dispositif de chômage partiel...

Ce document de 25 pages, qui fera l'objet d'une actualisation régulière, est :

- téléchargeable en PDF sur <http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/covid-19-informations-destination-des-professionnels-0>
- visionnable sur Calaméo : <https://fr.calameo.com/read/006209157a03ea72a94d8>